M. ZAPLITNY: Je le sais.

M. GIBSON (Comox-Alberni): Citez mes observations en entier.

M. ZAPLITNY: J'ignore sur quoi repose l'avis de l'honorable député. Il est difficile de savoir à quel parti il se rattache à la Chambre. Il ressemble à une hamadryade...

M. GIBSON (Comox-Alberni): Je suis indépendant.

M. ZAPLITNY: Il ignore peut-être ce que c'est...

M. GIBSON (Comox-Alberni): Je ne suis pas tenu de suivre la consigne du parti. Voilà ce qui vous déroute.

M. ZAPLITNY: L'hamadryade est une nymphe qui vit à la surface ou à l'intérieur d'un arbre. Elle meurt avec l'arbre, bien qu'elle n'en soit pas une partie. L'honorable député joue un rôle analogue à la Chambre. Il n'est pas du parti. Il se tient avec le parti. Il tombera avec lui quand le Gouvernement croulera.

M. GIBSON (Comox-Alberni): L'honorable député me permet-il une question? Ne croit-il pas mon siège actuel beaucoup plus confortable que celui que j'occupais naguère près de l'honorable député de Cartier qui n'est plus avec nous?

M. ZAPLITNY: Sans doute. Mais j'ai peur qu'il devienne intenable d'ici peu. D'ailleurs, mon bon ami de Comox-Alberni n'a-t-il pas jugé à propos de donner des conseils au parti C.C.F. à maintes reprises en cette enceinte?

M. CRUICKSHANK: Il n'en tient qu'à vous de les suivre.

M. GIBSON (Comox-Alberni): J'espère que vous en avez profité.

M. ZAPLITNY: Il n'y a pas bien longtemps, il a taquiné les membres du parti C.C.F. en nous demandant de suivre son conseil et de nous adresser aux votants les plus intelligents du pays. Je me suis demandé pourquoi c'est toujours l'honorable député de Comox-Alberni qui répond quand nous lançons un appel.

M. GIBSON (Comox-Alberni): Depuis décembre dernier.

M. ZAPLITNY: De toute façon, j'étais à me demander si le comité qu'on veut instituer aura quelque valeur. Nul ne saurait mieux répondre que le premier ministre lui-même. Lorsqu'il a présenté son projet de résolution, le 2 février, il a dit:

Si, étant donné la situation actuelle, on convainc les gens que les prix sont justes, tous tâcheront de réaliser les rajustements néces-

[M. Gibson (Comox-Alberni).]

J'ignore quels peuvent être ces rajustements. Cela signifie sans doute que les gens devront se contenter de vivre plus humblement. Puis il continue:

Mais on n'aime pas qu'il se trouve des parti-culiers, des établissements, des sociétés qui profitent de la situation à ses dépens...

Il déclare bien clairement que les gens n'aiment pas qu'on profite indûment de la situation à leur dépens ...

.. et que d'autres accumulent les denrées au point que la population ne peut jouir de l'abondance qui existe au pays, même si celle-ci n'est pas aujourd'hui ce qu'elle a déjà été.

On constatera que le premier ministre n'a aucun doute qu'on profite indûment... ce qui est une autre manière de dire qu'il y a du "mercantilisme" ou de "l'accaparement". Il déclare catégoriquement que les gens n'aiment pas le mercantilisme et l'accaparement dont certains se rendent coupables.

A un autre endroit je trouve une déclaration qui est très significative, si on l'examine

en regard de celle-ci.

M. SMITH (Calgary-Ouest): Je n'interprète pas l'anglais de la même manière que

M. ZAPLITNY: Vous pouvez l'interpréter comme bon vous semblera. Ailleurs dans cette page je lis ce qui suit:

Il ne faut pas, en effet, que le comité devienne un conseil d'accusation. On espère qu'il suppri-mera la nécessité de poursuites.

Dans un passage, il nous dit que la population n'aime ni l'accaparement ni le mercantilisme qui se pratiquent et, ailleurs, que le comité supprimera peut-être la nécessité des poursuites. Que peut-on conclure de ces deux déclarations? Est-ce à dire que, s'il existe de l'accaparement et du mercantilisme, on peut espérer que la création du comité ne donnera pas lieu à des poursuites, mais que ce comité disculpera en quelque sorte tous les coupables et les mettra à l'abri de l'enquête. Je ne puis comprendre que le Gouvernement soit sérieux en proposant l'institution du comité, s'il faut en juger par les discours de ceux qui appuient la proposition.

J'ai déclaré tantôt que le ministre des Finances n'a pas pris la parole, mais que d'autres ministres s'étaient prononcés. L'un deux, le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) a traité de la situation de l'agriculture au pays. Je n'ai pas l'intention de m'en rapporter longuement à ce qu'il a dit, mais deux de ses déclarations ou assertions méritent d'être scrutées un peu. Je suis tout à fait d'accord sur l'une d'elles. Il a démontré à l'évidence que le cultivateur canadien a dû assumer une part indue du coût de la stabilisation de notre